



BULLETIN  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES DE

# LARRÉ

JUILLET 2021



NETTOYAGE DE L'ESPACE  
PUBLIC PAYSAGER



ANIMATION PÊCHE



INSTALLATION DES CHÈVRES  
À L'ÉCO-PÂTURAGE



LE LARBRÉEN

# INFOS

## CONTACT

02 97 67 20 50

mairielarre@wanadoo.fr

1, place Guillaume Pichon  
56230 Larré

### site internet :

larre.questembert-communaute.fr

### suivez notre actualité

sur Facebook > page Mairie de Larré  
@morbihan.larre

## HORAIRES

Lundi, mercredi et vendredi  
de 8h30 à 12h30 / 14h à 17h

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h30

Samedi de 9h00 à 12h30

## HORAIRES D'ÉTÉ

### DU 12 AU 31 JUILLET

du mardi au vendredi  
le matin de 8h30 à 12h30

et le samedi matin  
de 9h00 à 12h30

fermée l'après-midi et le lundi

### DU 1<sup>ER</sup> AU 31 AOÛT

Lundi, mercredi et vendredi  
de 8h30 à 12h30 / 14h à 17h

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h30

Fermée le samedi



# MANIFESTATIONS

prévues en 2021. Ce calendrier peut être amené à évoluer.

## JUILLET

### 3 juillet

Fête de l'école - Les amis de l'école  
publique

### 13 juillet

Bus animations Questembert  
Communauté,  
Présentation des activités de  
l'ESLM (foot, basket).

### 14 juillet

Concours de boules bretonnes au  
boulodrome de Larré

### 16 juillet

Goûter des aînés

### 20 juillet

Balade contée avec Adrien le lutin,  
dans le cadre des Mardis de Pays

### 29 juillet

Ateliers à la médiathèque.

## AOÛT

### 17 août

Découverte de l'archéologie dans  
le cadre des Mardis de Pays

### 25 août

Animation "des robots à la  
médiathèque" - médiathèque

### 28 août

Moules frites au stade de Molac -  
ESLM

## SEPTEMBRE

### 9 septembre

Repas du Club les amis de l'Arz

### 18 septembre

Rallye Ado

### 18 septembre

Les contes de la lampe torche par  
Blanche Le Lièpvre - médiathèque

### 18 et 19 septembre

Journées du patrimoine

## OCTOBRE

### 9 octobre

Paul Paboeuf présente son livre  
"le parler gallo" - médiathèque

## NOVEMBRE

### dates à venir

Festimômes

### 11 novembre

Cérémonie de la fin de la guerre  
14/18

## DÉCEMBRE

### du 1<sup>er</sup> au 24 décembre

Animation «calendrier des  
fenêtres»

### 4 décembre

Téléthon - Inter-associations

### 11 décembre

Défilé du Père Noël

## BAL POPULAIRE

Le bal et le feu d'artifice ne pourront avoir lieu le 17 juillet comme cela était prévu. Les contraintes de sécurité exigées par la Préfecture pour le feu d'artifice et les mesures sanitaires liées à la crise COVID pour le bal nous obligent malheureusement à annuler cet événement. Rendez-vous en 2022 !

## SOMMAIRE

Informations municipales .....	4
Environnement .....	8
Vivre ensemble .....	10
Les conseils municipaux «en bref» .....	11
Vie intercommunale .....	16
Vie scolaire .....	18
Enfance, jeunesse, sports .....	20
Vie sociale et culturelle .....	22
Nouveau service / Nouvelle association .....	24
Vie associative .....	25
Le LarBréen .....	28

# ÉDITO



**Cet été a comme un petit goût de Liberté ! En effet, nous pouvons enfin nous revoir et profiter les uns des autres, tout en respectant les consignes sanitaires et les gestes barrières.**

L'équipe municipale ainsi qu'Adélaïde, notre médiathécaire, vous ont concocté une période estivale ponctuée de rencontres et d'animations pour tous, quel que soit votre âge. Celles-ci se dérouleront, si la météo le permet, sur l'espace du Pont-Gohlen et plus particulièrement dans notre théâtre de verdure. Vous en trouverez tous les détails dans ce bulletin.

Nous ne pouvons que remercier et féliciter nos prédécesseurs pour leur clairvoyance et leur ténacité quant à la construction de notre salle polyvalente, l'Agapanthe, superbement mise en valeur par un environnement verdoyant. Notre priorité est de rendre le lieu encore plus accueillant par des réalisations insolites qui donneront envie à nos concitoyens de s'y promener en famille et ainsi de le faire « vivre ».

Des Larréens nous font également des propositions d'animations et participent à leur mise en place : c'est le cas du Rallye Ado qui aura lieu en septembre.

Côté travaux, ceux de la « **Locomotive** », malgré quelques déboires, avancent bien, et, à la rentrée de septembre, c'est la viabilisation du lotissement « **Le Domaine des Landes** » qui démarre. Apparemment, ce nouveau lotissement intéresse beaucoup de monde à en croire les appels téléphoniques que nous recevons et les personnes qui se déplacent en mairie.

D'autres travaux vont, eux aussi, démarrer prochainement : la rénovation de la voirie et des espaces verts du **lotissement Kériel**, la réalisation du **City-Park** plébiscité par la majorité d'entre vous, ainsi que la mise en conformité de la garderie. Nous poursuivons également les travaux d'embellissement, de conservation et de mise en valeur de notre patrimoine : l'église en est un exemple.

De plus, nous avons obtenu, dans le cadre de notre projet « **Amélioration de notre cadre de vie en préservant notre environnement et la biodiversité en milieu urbain** », une subvention de la Région qui va nous permettre de poursuivre l'aménagement de l'espace paysager « **Les Hauts de Gohlen** » et les vergers et potagers partagés « **Les Jardins des Korrigans** ».

Avant de vous laisser à votre lecture, je vous glisse une petite indiscrétion : je sais, de source sûre, que notre équipe prépare également des rendez-vous inédits pour la période des fêtes de fin d'année. Si vous souhaitez apporter votre aide, n'hésitez pas à les contacter.

Je vous souhaite un superbe été !

Cordialement,  
**Simone MALVILLE**

---

**Directrice de la publication :** Simone Malville

**Rédaction :** Simone Malville, Elisabeth Boitet, Estelle Tidu, Hervé Guillon-Verne, Guillaume Lecardonnell, Nathalie Delbos, David Sayer, les associations, Aurélie Bosc, Questembert Communauté

**Siège :** Mairie de Larré, 1 place Guillaume Pichon

**Crédits photos :** mairie de Larré, école, associations, A. Lamoureux, Questembert Communauté

**Impression :** IMPRIMGRAPH - IOV Communication - Arradon  
*Dépôt légal n°*

*Imprimé sur papier certifié Imprim'Vert avec des encres sans solvants*

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## CENTRE DE VACCINATION DE MUZILLAC

Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, le centre de vaccination de Muzillac, en partenariat avec Questembert Communauté, a fait appel à des bénévoles pour assurer des permanences de pré-accueil du public. La commune de Larré a assuré 5 demi-journées de permanence la semaine du 25 au 28 mai. Merci aux personnes qui s'étaient portées volontaires.



## GOÛTER DES AÎNÉS

### On se retrouve enfin !

Depuis 1 an, vous nous avez manqué. Les circonstances nous ont obligés à annuler tous nos rendez-vous, toutes les rencontres prévues.



Aussi, c'est avec beaucoup de plaisir que nous invitons toutes les personnes, âgées de 70 ans ou plus, à nous rejoindre le **vendredi 16 juillet à 15h00** à la salle Agapanthe. Au menu du jour : grignotage et papotage à volonté. Vous aurez aussi droit à une petite surprise, mais chut ! N'en dévoilons pas trop.

Comme nous continuons à observer les mesures sanitaires, et, afin de mieux nous organiser, **merci de confirmer votre présence**, tél. 02 97 67 20 50 ou auprès de votre référent solidarité :

Véronique ARS - 02 97 67 20 22

Claudine LE BRUN - 02 97 67 26 24

Isabelle GUILLON VERNE - 09 62 59 81 32

Ghyslaine BUGNON - 02 97 67 27 26

Arlette LE BRETON GUENEGO - 02 97 67 21 98

Simone MALVILLE - 06 89 82 77 50

**Nous comptons sur vous !**

## RESTAURATION SCOLAIRE



Suite à l'appel d'offres lancé (via le groupement de commandes des communes Larré, Le Cours et Molac,) pour trouver un prestataire chargé de fournir des repas en liaison chaude, un marché a

été conclu : effectif à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021, d'une durée d'un an, il sera reconductible tacitement pendant 3 ans maximum.

## OFFRE SANTÉ AXA

La commune de Larré a renouvelé, pour 2021, son partenariat avec AXA concernant son offre «santé communale».

Pour toute demande de devis, contact : Mme BESSE tél. 06.10.75.39.29 / mail : valerie.besse.am@axa.fr  
Merci de vous munir de vos conditions actuelles avant l'entretien téléphonique.



## 1<sup>ÈRE</sup> CARTE D'ÉLECTEUR

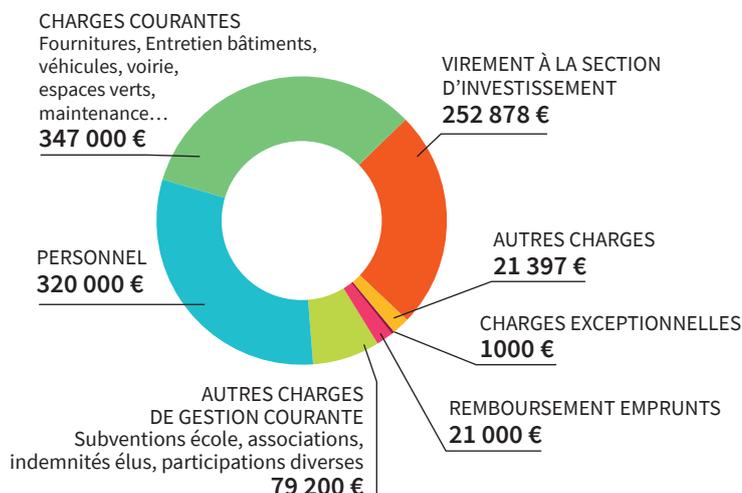
Pour la 1<sup>ère</sup> fois à Larré, les jeunes ayant atteint leur majorité depuis les dernières élections ont été invités en mairie pour recevoir, des mains de Simone MALVILLE, maire, leur première carte d'électeur et leur livret du citoyen.

# BUDGET 2021

## FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL : **1 042 475 €**



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

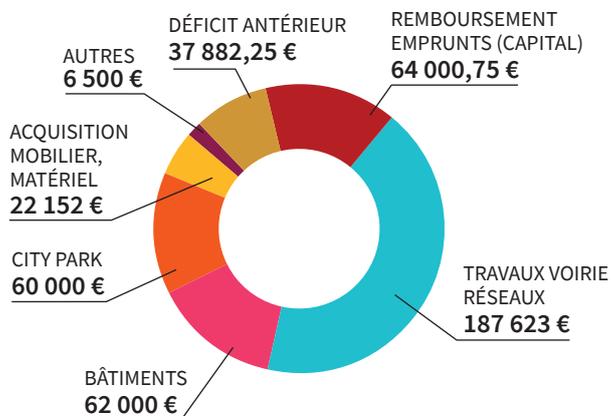
TOTAL : **1 042 475 €**

EXCÉDENT ANTÉRIEUR	203 541,50 €
DOTATIONS	244 534,00 €
IMPÔTS ET TAXES	419 777,00 €
SERVICES PÉRISCOLAIRES	34 000,00 €
REVENUS IMMEUBLES	45 000,00 €
AUTRES PRODUITS	95 622,50 €

## INVESTISSEMENT

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TOTAL : **440 158 €**



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

TOTAL : **471 025 €**

SUBVENTIONS, DOTATIONS	72 189,00 €
RÉCUPÉRATION TVA	47 259,00 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT	91 801,25 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	252 878,00 €
AUTRES PRODUITS	6 897,75 €

### CESSION BUDGET ANNEXE

175 000 €

## TAUX D'IMPOSITION

TAXE FONCIÈRE (BÂTI) : 34,43 %  
TAXE FONCIÈRE (NON BÂTI) : 52,56 %

## SUBVENTIONS

### ÉCOLE

	MONTANT ACCORDÉ
Jeux de cour	500 €
Transports scolaires / sorties école	2 000 €
Arbre de Noël	8 € / élève
Manuels scolaires	300 €
Fonctionnement	200 €
Bibliothèque	500 €

### ASSOCIATIONS

	MONTANT ACCORDÉ		MONTANT ACCORDÉ
ABBL	150 €	FNACA	100 €
ACPG	100 €	Larré Tonic	800 €
ADMR	150 €	Les amis de l'école publique	1 200 €
Amicale donneurs de sang	100 €	SEM AGRI	100 €
Association Chasse	100 €	Ets EXTÉRIEURS (CFA, CM, Centre de Formation, MFR...)	60 € / élève
ESLM	550 €	Croix Rouge Française	100 €
La Réplique	150 €	Solidarité Paysan Bretagne	100 €
La Truite questembertoise	100 €	Les Restos du Coeur	100 €
LarréAction	100 €		

# COMMÉMORATION

## LA COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai 1945 marque la fin de la deuxième Guerre mondiale, mais c'est aussi l'occasion, pour nous, de nous souvenir du sacrifice de nos ancêtres pour notre liberté.

Pour la seconde année consécutive, cette cérémonie s'est déroulée sans public et avec un nombre restreint de participants : présidents des associations d'anciens combattants, Jeannine Le Monnier Le Page pour la FNACA et Jacques Bugnon pour l'ACPG, anciens combattants et militaires, porte-drapeaux, Simone Malville et Loïc Hans, élus, ainsi qu'André Sérazin, ancien maire.



## MONUMENT COMMÉMORATIF

Vous avez peut-être déjà remarqué ce monument, situé au croisement de la Départementale et de la route de Molac (lieu-dit Le Bas du Nal), dont les inscriptions étaient devenues illisibles avec le temps ! Il a été érigé en souvenir de 2 jeunes Larréens, Christophe Garel et Marcel Le Bouquin, fusillés par les Allemands le 14 juillet 1944. Jacques Bugnon, nouveau président de l'association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (ACPG) de Larré l'a nettoyée, a redoré ses inscriptions et l'a protégée pour éviter qu'elle ne se dégrade trop vite. Merci à lui de nous rappeler notre Devoir de Mémoire. Merci également aux agents techniques pour la dépose et la repose de la plaque.

# PETIT PATRIMOINE

Notre commune regorge de fours, fontaines, murets, lavoirs...

Tous ces édifices entrent dans de ce que l'on appelle le « petit patrimoine bâti ». Beaucoup appartiennent à des particuliers.

La municipalité souhaite **réaliser un inventaire exhaustif de toutes ces richesses** afin d'établir un petit catalogue qui sera distribué en même temps qu'un prochain bulletin municipal et mis à disposition des touristes.

Aussi, si vous aussi possédez, sur votre terrain, un puits, une fontaine, un four... ayant un intérêt, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous transmettre une photo ainsi que quelques renseignements. Nous pouvons également nous déplacer.

*Ci contre : Croix redécouverte en élaguant une haie à Moustoir-Maria >*



# THÉÂTRE DE VERDURE

Notre projet de création d'un théâtre de verdure sur le site du Pont-Gohlen est en cours de réalisation. Vous pouvez commencer à imaginer ce que cela donnera d'ici quelques semaines. En effet,

la 2<sup>e</sup> rangée de gradins en pierre est en cours de finition. Si, par manque de temps, il n'est pas possible de réaliser la 3<sup>e</sup> rangée prévue, avant les congés d'été, pas de panique, ce n'est que partie remise !

Les gradins semi-circulaires seront orientés vers un espace scénique qui pourra être utilisé dans le cadre des animations des « Mardis de Pays » ou par les associations qui le souhaiteront. Cette réalisation vient compléter l'aménagement du lieu et est en parfaite harmonie avec l'environnement naturel.



# TRAVAUX

## LA LOCOMOTIVE

### Création de 4 locaux tertiaires et 2 logements sociaux

Commencés à la mi-mars, les travaux de la Locomotive sont suivis par le cabinet d'architecte Bléher et concernent pas moins de 15 entreprises.

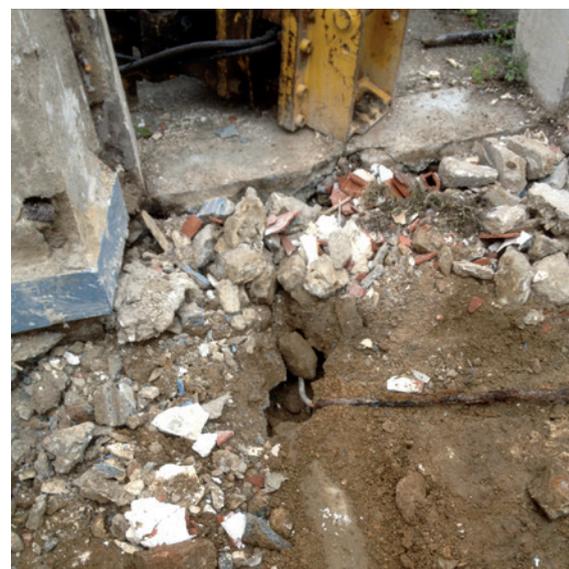
La première phase de démolition s'achève avec son lot de bonnes et mauvaises surprises comme dans toute rénovation.

En particulier, alors que la plupart des plafonds du 2<sup>e</sup> étage étaient en placo-plâtre et faciles à démonter, un plafond bétonné (hourdis) sur une partie du bâtiment n'avait pas été détecté initialement. Ne pouvant pas être conservé, il a fallu à l'entreprise DBS (Démolition Bretagne Sud) faire venir une scie spécifique pour couper le béton au ras du mur et l'évacuer par morceau à l'aide d'une grue déplacée spécialement pour ce travail.

La démolition de la dalle au sol a aussi fait apparaître des morceaux de tôles en fibrociment qui avaient servi de remblais à la construction initiale. De même une canalisation en fibrociment a été mise au jour traversant le bâtiment de part en part. L'entreprise DBS doit donc procéder au désamiantage des zones concernées avant de poursuivre les travaux.

Malgré tout cela, la structure du bâtiment, au dire des spécialistes, est solide, nous ne devrions donc plus trop avoir de mauvaises surprises.

Nous accusons pour l'instant un retard d'une dizaine de jours si bien que la livraison du bâtiment est prévue fin mars 2022. Une équipe de conseillers assiste aux réunions hebdomadaires pour s'assurer de la bonne conduite des travaux et suivre le chantier en lien avec le cabinet d'architecte. Cependant, compte-tenu de l'augmentation du coût des matières premières (bois et ardoises) une ombre plane sur le coût final. D'après négociations sont à prévoir...



## L'ENTRETIEN DE NOS BÂTIMENTS COMMUNAUX

Notre église commençait à souffrir des ravages du temps.

En février, l'entreprise SY Charpente de Larré a rénové le chœur : lambris et plancher. Le résultat est superbe ! Les travaux ont permis de créer un espace clair et lumineux grâce à l'emploi du chêne naturel huilé.

En mai, l'entreprise TAD de Guégon est intervenue, à son tour, pour le nettoyage des murs. Par endroit, ils étaient complètement noircis et cela ne donnait pas une image très positive de notre commune pourtant si pittoresque !

L'opération s'est déroulée en 3 temps : pulvérisation d'un antimousse sur les façades et la toiture, nettoyage à moyenne pression des façades enduites et enfin, seconde pulvérisation préventive et curative sur ces façades.

Ce lifting a permis à notre église de retrouver une nouvelle jeunesse !

## LE DOMAINE DES LANDES

Réalisation de la première tranche de 22 lots.

Les travaux de viabilisation de ce lotissement ont été confiés au cabinet Géo-Bretagne-Sud et devraient commencer en septembre 2021.

Un appel d'offre a donc été lancé pour trois lots :

Lot n°1 : terrassement et voirie

Lot n°2 : réseau d'eaux pluviales

Lot n°3 : aménagements paysagers.

Le choix des entreprises a été arrêté en fonction du prix pour 50% mais aussi des compétences, de la nature des moyens, de la qualification des agents et de la qualité des dossiers de candidature des entreprises en lice, pour 50 % également.

Pour le lot n°1 : COLAS agence de Vannes pour un montant de 182 749 € HT a été retenue.

Pour le lot n°2 : STPG pour un montant de 58 000 € HT a été retenu.

Pour le lot n°3 : Golfe Bois Création pour un montant de 11 934 € HT a été retenu.

# ENVIRONNEMENT

## APPEL À PROJETS DE LA RÉGION BRETAGNE

### « MOBILISER LES BRETONNES ET LES BRETONS POUR LES TRANSITIONS »

Avec le soutien de



Dans le cadre de cet appel à projets, la municipalité de Larré avait déposé, en février, un dossier de demande de subvention intitulé « **Amélioration de notre cadre de vie en préservant notre environnement et la biodiversité en milieu urbain** ».

La Région vient de nous accorder une subvention de 16 780 € pour mener à bien ce projet.

Un constat : depuis quelques années, notre commune se développe et accueille de plus en plus de nouveaux arrivants. Ce sera d'autant plus vrai avec la création du nouveau lotissement « Le Domaine des Landes ». Il est donc de notre devoir de proposer à tous nos concitoyens, des « bulles de respiration » qui leur permettront de « vivre » notre territoire.



Jusqu'à présent, seul l'espace du Pont-Gohlen autour de la salle Agapanthe, bordé par l'étang et équipé d'une aire de jeux pour enfants, est entretenu et fréquenté par la population.

Notre objectif est de réhabiliter des parcelles délaissées par la création d'espaces naturels entretenus, répartis dans le bourg ou en périphérie, et accessibles à tous les Larréens : éco-pâturage « Le Pâtis du Graviguay », vergers et potagers partagés « Les jardins des Korrigans », Espace public paysager « Les Hauts de Gohlen ». Ces différents espaces seront reliés entre eux par un réseau de cheminements doux : « la boucle verte ».

Nous souhaitons créer des lieux de vie ouverts à tous qui favorisent les rencontres entre générations. Ils faciliteront les relations entre les différents pôles de la commune (écoles, commerces, associations ...). Ils participeront au maintien de la biodiversité en milieu urbain et au développement d'une présence végétale dans la commune.

Par le biais de cette action, nous souhaitons :

- Permettre aux habitants de s'investir dans des projets locaux où ils pourront partager leurs compétences et transmettre, aux plus jeunes, le goût de l'effort et de la découverte.
- Promouvoir l'éco-citoyenneté et le développement durable.
- Faire prendre conscience aux jeunes que nous avons des responsabilités vis-à-vis de la planète.
- Inciter la population à pratiquer une culture respectueuse de l'environnement (aucun produit phytosanitaire)
- Favoriser les échanges

Ce projet est basé sur la participation citoyenne. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et à venir nous aider lors des matinées citoyennes qui seront programmées dans le cadre de cette action.

## MATINÉES CITOYENNES

2 matinées citoyennes ont été programmées lors du 1<sup>er</sup> semestre.

Le 3 avril a été principalement consacré à amorcer le **défrichage de la parcelle délaissée située entre l'Agapanthe et le futur lotissement « Le Domaine des Landes »**. En effet, comme vous le savez maintenant, nous envisageons de créer sur cet emplacement un **espace public paysager** qui comportera, bien sûr, des cheminements mais également des espaces aménagés pour pique-niquer ou pour jouer, et, pourquoi pas un parcours santé.

La matinée du 5 juin a permis de nettoyer partiellement les parterres de la commune, mais surtout désherber le cimetière.

Merci à toutes les personnes qui participent aux matinées citoyennes mais aussi à celles qui entretiennent régulièrement les abords de leurs habitations et les chemins pédestres de notre commune.



# L'ÉCO-PÂTURAGE

## LE PÂTIS DU GRAVIGUAY



Première étape de notre projet environnemental, la parcelle mise en éco-pâturage a accueilli, le samedi 17 avril, ses 2 chèvres baptisées Soleil et Spirit par Marion et Babeth.

De nombreux enfants étaient présents pour l'occasion.

Les deux chèvres, des mâles âgés de 4 et 5 ans, ont entrepris le débroussaillage de la parcelle dont la clôture a été posée par les stagiaires adultes de la MFR (Maison Familiale et Rurale) de Questembert dans le cadre d'un stage pratique.

Une fois la parcelle défrichée, nous accueillerons des moutons d'Ouessant pour qui il est important d'avoir plus d'herbe.

# DÉCOUVERTE DE LA PÊCHE



Dans le cadre de la Fête de la Pêche, le « Club Mouche du Pays de Questembert » a proposé, le samedi 5 juin matin, des démonstrations et des ateliers individuels pour apprendre la technique du lancer et confectionner la mouche.

En complément de ces ateliers, une exposition permettant de mieux comprendre comment fonctionne une rivière, sa faune, sa flore et l'importance d'en prendre soin était proposée aux visiteurs.

Petits et grands sont venus nombreux passer un moment autour de l'étang. La municipalité remercie les membres du club, et, tout particulièrement Richard Falbierski, pour cette animation.



# SENTIER DE RANDONNÉE

## Nouveau tracé de la Noë des Dames à l'étude

Notre sentier communal préféré va se refaire une beauté ! En effet, le tracé actuel ne correspond plus aux critères définis par la convention passée entre la communauté de communes et la Fédération Française de Randonnée : il présente plus de 30% de secteurs bitumés.

Des améliorations vont donc être apportées et un nouveau tracé étudié pour relier les nouveaux aménagements de Larré comme le Pâtis de Graviguay et l'espace paysager Les Hauts de Gohlen.

Les modifications apportées au tracé permettront la labellisation du sentier de la Noë des Dames par la Fédération Française de Randonnée.



## FLEURISSEMENT DE NOTRE COMMUNE

Cette année la commune de Larré a porté une attention toute particulière à la sélection des végétaux pour le fleurissement de notre bourg.

En effet, notre choix s'est porté sur une majorité de plantes vivaces qui pourront être réutilisées, à la fin de la saison, dans nos différents massifs.

Un atelier bouturage sera proposé au sein de la commune afin de multiplier les différents végétaux. Chacun pourra ainsi en profiter.

# VIVRE ENSEMBLE

## DÉPÔT DES ORDURES ET SACS JAUNES

### À L'ATTENTION DES PROPRIÉTAIRES DE CHIEN

Promener son chien sans laisse n'est pas interdit à condition qu'il vous obéisse et qu'il revienne vers vous quand vous l'appellez ! Chaque Larréen doit pouvoir profiter de son environnement en toute sécurité.

D'autre part, les déjections canines sont interdites sur le domaine public : les voies, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux pour enfants. Tout propriétaire est tenu de procéder au ramassage des déjections de son animal.

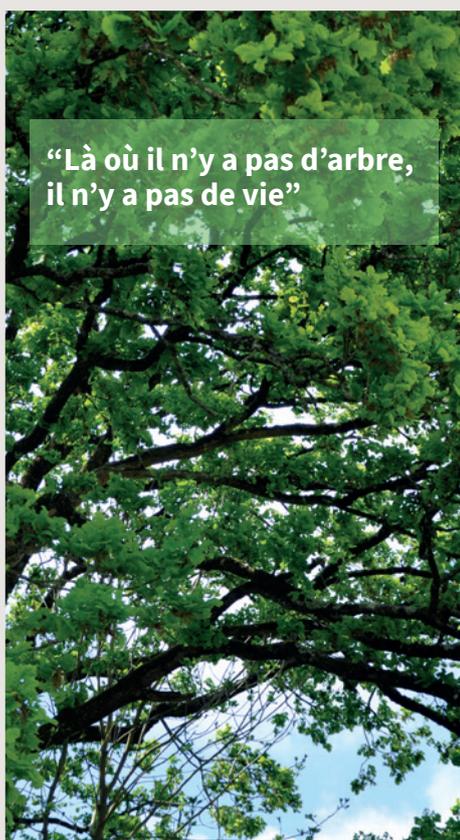
Attention ! Vous ne devez sortir vos sacs jaunes et conteneurs d'ordures ménagères seulement la veille du passage des éboueurs et camions bennes, le soir ! En effet, cela éviterait de retrouver des sacs éventrés et des déchets étalés par des animaux vagabonds. De plus, si vos sacs jaunes ne sont pas ramassés et laissés sur place, c'est parce qu'un déchet déposé à l'intérieur n'est pas recyclable. Vous devez donc le récupérer, le retenir avant de le redéposer pour le tri.

### LES CHATS « ERRANTS »

Nous avons évoqué, à plusieurs reprises, les nuisances causées par la divagation des animaux et notamment plus particulièrement des chats. Nous avons reçu plusieurs alertes de riverains et, plus particulièrement, des secteurs de Kérolieu et du Quinquis. Nous vous rappelons que **la Loi interdit de nourrir les chats errants**.

En effet, en plus des nuisances sonores occasionnées par une colonie de chats, les jardins de vos voisins peuvent vite se transformer en bacs à litière en plein air. Et ça, ça risque de créer des problèmes...

Pour éloigner les chats errants, éliminez les sources d'eau et de nourriture de votre jardin. Si vous persistez à nourrir ces chats, soyez prêts à en assumer toutes les conséquences : en effet, il sera de votre ressort de les piéger pour les faire ensuite stériliser, ce qui peut s'avérer très coûteux. L'objectif est d'éviter que les chats errants ne se reproduisent et qu'ils ne donnent naissance à d'autres chats errants. Il faut briser le cercle, en somme !



“Là où il n'y a pas d'arbre, il n'y a pas de vie”

### L'ARBRE

Alors que nous souffrons de plus en plus du dérèglement climatique (orages à répétition, périodes de sécheresses suivies de périodes d'inondations, chaleur en mars et froid en mai, été très chaud, etc.) de nombreuses personnes souhaitent abattre des arbres.

S'il s'agit d'une raison de sécurité, posons-nous la question, avant de les faire tomber, de savoir si un bon élagage ne suffirait pas.

S'il s'agit de gouttières bouchées, il existe des solutions techniques qui permettent l'écoulement de l'eau tout en retenant les feuilles (crapaudines, brosses à gouttières, hérissons...).

N'oublions pas que les arbres sont l'un des meilleurs remparts pour lutter contre le changement climatique : en captant le gaz carbonique (gaz à effet de serre), en offrant de l'ombre pendant les périodes de soleil intense, en évitant un écoulement trop rapide de l'eau, en gardant le sol humide tout en le fertilisant.

Ils contribuent également à maintenir la biodiversité : en accueillant les oiseaux et leurs nids, ainsi que de nombreux insectes, bactéries et autres petits mammifères... Enfin, ils offrent un paysage reposant et bienfaisant !

Pour information, dans la commune, un certain nombre d'arbres sont protégés par le PLUI. De même, les arbres de plus de 30 ans ne peuvent pas être abattus sauf raison impérieuse de sécurité (art. 673 du code civil).

“L'arbre est sans doute l'élément vivant le plus important de notre terre”

Alain BARATON : Le dictionnaire amoureux des arbres

# LES CONSEILS EN BREF

## Principales délibérations des conseils municipaux

L'intégralité des compte-rendus est consultable en mairie, ou sur le site internet :

<https://larre.questembert-communaute.fr>, rubrique > vie communale > conseils

## 29 JANVIER 2021

### BUDGET PRIMITIF 2021 « LA LOCOMOTIVE »

Madame le Maire présente le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 717.527 €. Adopté à l'unanimité.

### MISSION ATT HAND « LA LOCOMOTIVE »

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment « La Locomotive », une consultation a été lancée pour la mission : ATT Hand (accessibilité commerces PMR). Après examen des propositions, le Conseil Municipal décide de retenir la société APAVE de Vannes pour un montant de : 360 € TTC

### POINT « LE DOMAINE DES LANDES »

Planning « prévisionnel » acté avec Géo Bretagne Sud concernant les travaux de viabilisation du lotissement « Le Domaine des Landes » :

- Lancement de la consultation : le 3 février 2021
- Retour des offres : le 24 février midi
- Récupération et analyse : 2 semaines
- Retour mi-mars pour passer au conseil municipal de mars
- Démarrage des travaux : le 10 mai
- Fin des travaux : entre le 15 et le 30 septembre
- Dépôt des permis à partir du mois d'octobre
- Premières constructions : à partir de février 2022

### PROGRAMME VOIRIE « LOTISSEMENT KÉRIEL »

Madame le Maire propose de réaliser des travaux de réfection, chaussée et trottoirs, dans le lotissement Kériel (le plus ancien lotissement de la commune). Le Conseil accepte l'inscription des dépenses prévues au budget 2021.

### MISE EN PLACE DU NOUVEAU LOGICIEL JVS

Les logiciels de gestion utilisés en mairie ont été installés par la société Start ABI qui a été rachetée il y a 2 ans par J.V.S. Cette société en assure la maintenance dans le cadre de la continuité de service. JVS propose la migration des logiciels, après mise à jour, vers une solution CLOUD. Le Conseil municipal décide d'inscrire cette dépense au budget 2021.

### ECHANGE AMIABLE

Le Conseil Municipal accepte un échange amiable entre la Commune et Mme DE MONTI Catherine domiciliée à Larré « 11 rue du Calvaire ». Mme DE MONTI cède à la Commune une partie de la parcelle ZP n° 83 localisée au Nord-Ouest d'une superficie de 15 m<sup>2</sup> située à « 11 rue du Calvaire » en échange d'une

partie de voirie contigüe de cette même parcelle localisée au Sud-Ouest pour une surface de 16 m<sup>2</sup>. La Commune prend à sa charge 50% du montant des frais (bornage et frais de notaire) et l'autre moitié sera à la charge de Mme DE MONTI.

La régularisation de l'échange est confiée à l'Office Notarial de Questembert. Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cet échange.

### NOUVELLE CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES DES COLLECTIVITÉS (SMGBO)

Depuis 2011, près de 120 communes du Grand Bassin de l'Oust adhèrent à la Charte d'entretien des Espaces des Collectivités. Cette charte est pilotée par la Région Bretagne, dans le cadre du plan ECOPHYTO visant à réduire les pollutions liées aux pesticides. Une nouvelle version de la Charte d'entretien des Espaces des Collectivités existe depuis 2019. Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, la poursuite de son engagement et valide l'adhésion de la commune de Larré à cette nouvelle charte.

### PLAN SANITAIRE CANTINE

Le Conseil municipal du 27 novembre 2020 a validé le PMS pour un montant de 960 euros avec le Laboratoire Départemental d'Analyses du Morbihan. La formation pilotée aura lieu le 1<sup>er</sup> mars : matin formation – après midi pratique en présence de Marie OILLIC Adjoint Technique en charge de la restauration et Arlette LE BRETON GUENEGO – adjointe.

Une ½ journée sera consacrée à la rédaction du PMS par Mme SOING.

## 26 FÉVRIER 2021

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 : LOGEMENTS SOCIAUX

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif de 2020 pour les logements sociaux, qui laisse apparaître un excédent de 93 758,77€ en section de fonctionnement et un déficit de 13 020,79 € en section d'investissement, soit un excédent global de clôture de 80 737,98 €.

### LOTISSEMENT ST-AIGNAN

Le Conseil municipal approuve le compte administratif de 2020 pour le lotissement St-Aignan qui laisse apparaître un déficit de clôture de 13 920,31 € pris en charge par le budget principal.

## BUDGET COMMUNE LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 présenté par Cyrille KERRAND, adjoint aux finances.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice	623 868,03 €
Recettes de l'exercice	790 045,14 €
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>166 177,11 €</b>
Excédent de fonctionnement 2019 reporté	143 085,95 €
<b>Excédent global</b>	<b>309 263,06 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	239 882,22 €
Recettes de l'exercice	465 467,91 €
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>225 585,69 €</b>
Déficit d'investissement 2019 reporté	-263 467,94 €
<b>Déficit global</b>	<b>-37 882,25 €</b>

### RESTES À RÉALISER EN INVESTISSEMENT

Restes à réaliser en dépenses	94 400,00 €
Restes à réaliser en recettes	40 481,00 €
Déficit global à réaliser	- 53 919,00 €

### BALANCE DE CLÔTURE

Excédent global de fonctionnement	309 263,06 €
Déficit global d'investissement (avec RAR)	- 91 801,25 €
Excédent global de clôture des deux sections cumulées	217 461,81 €

## AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

### AFFECTATION DU RÉSULTAT

Section de fonctionnement - excédent global	309 263,06 €
<b>Section d'investissement - déficit global</b>	<b>-37 882,25 €</b>
Restes à réaliser en investissement	
Restes à réaliser en dépenses	94 400,00 €
Restes à réaliser en recettes	40 481,00 €
Déficit global des restes à réaliser	-53 919,00 €
<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	<b>91 801,25 €</b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'inscrire les écritures suivantes au budget primitif 2021 :

Affectation du résultat au financement de la section d'investissement R1068	309 263,06 €
	91 801,25 €
En section de fonctionnement Report à nouveau R002 (*)	203 541,50 €

(\*) Excédent global avec RAR (217 461,81 €) avec reprise du déficit du budget du lotissement Saint-Aignan (13. 920,31 €)

## APPEL D'OFFRES PRESTATAIRE CANTINE

Le contrat de prestation avec CONVIVIO, qui livre les repas à la cantine de LARRÉ, s'achève en fin d'année scolaire 2020-2021. Ce contrat avait été conclu dans le cadre d'un groupement de commandes réunissant différentes communes. Le Conseil municipal valide la proposition d'un regroupement possible avec les communes de Molac et Le Cours pour l'élaboration d'un cahier des charges commun et le lancement d'une consultation.

## CHANGEMENT CHAUDIÈRE

plan de financement et demande de subventions (DSIL, PST)

Dans le cadre du changement de la chaudière fuel de la mairie et de la cantine par une chaudière à granulés, Madame le Maire propose de valider le plan de financement ci-dessous :

Dépenses HT		Recettes	
Acquisition et installation chaudière bois granulés	31 728,67 €	DSIL (subvention État)	9 518,60 €
		PST (subvention Département)	9 518,60 €
		Autofinancement	12 691,47 €
<b>Totaux</b>	<b>31 728,67 €</b>		<b>31 728,67 €</b>

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide : de solliciter auprès de l'Etat et le Département les subventions précitées et de valider le plan de financement ci-dessus.

## PLAN DE RELANCE NUMÉRIQUE EDUCATION NATIONALE

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le plan de relance présenté par le Gouvernement comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative.

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- l'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- les services et ressources numériques,
- l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Dans ce but, l'État investit 105 millions d'euros à compter de 2021 dans le cadre du plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles.

Dans l'objectif de réduction des inégalités scolaires du plan de relance, la subvention de l'État couvre :

- Pour le volet équipement et travaux sur les réseaux informatiques, 70% de la dépense ;
- Pour les services et ressources numériques, 50% de la dépense.

Le coût par école s'élève à 10 000€ TTC. Le reste de la dépense est à charge de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à la majorité (1 abstention) de répondre à l'appel à projets pour un socle numérique dans l'école « Les Petits Apprentis » pour une dépense de 8.151,84 € TTC (subvention 5.590 €, reste à notre charge 2.561,84€)

## ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Maintien de l'organisation du temps scolaire de l'école publique « Les Petits Apprentis » pour la rentrée 2021, à savoir :

- répartition des 24 heures d'enseignement sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) aux horaires suivants : 08h45-11h45 / 13h30-16h30.

## PRISE DE COMPÉTENCE

### AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ LOCALE QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

La Loi d'Orientation des Mobilités promulguée le 24 décembre 2019 a pour objectif notamment, de couvrir l'intégralité du territoire national en Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) locale. Cette compétence concerne l'organisation de la mobilité à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi, en complément des Autorités Organisatrices de la Mobilité Régionale qui concerne la mobilité à l'échelle d'une région notamment via la gestion, en Bretagne, du réseau TER ou du réseau de car BreizhGo.

Les intercommunalités ont été identifiées comme échelon privilégié pour cette prise de compétence. Si une intercommunalité délibère défavorablement sur cette prise de compétence, la Région deviendra AOM locale sur son périmètre.

Questembert Communauté s'investit depuis plusieurs années, notamment depuis l'élaboration de son Plan de Mobilité Rurale, sur la thématique de la mobilité via certaines actions :

- Navette estivale vers le littoral depuis 2018
- Service de location de Vélos Alimentation Electrique
- Stationnement vélo sécurisé dans les gares du territoire
- Adhésion à la plate-forme de covoiturage Ouest Go
- Elaboration d'un schéma directeur vélo • Station VAE en libre-service

Dans ce contexte, la prise de compétence AOM locale constitue une suite logique à cette implication sur la thématique de la mobilité et va permettre à Questembert Communauté de proposer des nouveaux services liés à la mobilité notamment en proposant des solutions locales et adaptées à notre territoire.

Les modalités de prise de compétence sont :

- Pas de mise en place du « versement mobilité » auprès des entreprises dans l'immédiat,
- Pas de prise en charge de la compétence « transport scolaire » des primaires - laissée à la Région,
- Pas de prise en charge de la compétence « transport scolaire » des collégiens/lycéens - laissée à la Région,
- Mise en place d'un comité de partenaires dès 2021,
- Participation au « contrat opérationnel de mobilité » avec les AOM voisines

## QC : MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 1 DU PLUI

Le PLUi, approuvé le 16 décembre 2019, doit être amendé pour corriger des imprécisions et erreurs matérielles, compléter certains inventaires.

## TOITURE DE L'ÉCOLE

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Dersoir de Larré relatif à la réfection de la toiture de l'école d'un total de 2.117,25 € HT.

## AIRE DE JEUX (CITY-PARK OU SKATE-PARK)

Dans le cadre de la construction d'un city park ou d'un skate-park, la municipalité a la possibilité de déposer une demande de subvention auprès du conseil départemental.

Pour notre commune, la subvention est de l'ordre de 30 % du coût total.

## ANTENNE RELAIS

Le dossier d'information est consultable en mairie depuis le 18 février. L'implantation de l'antenne-relais est prévue au lieu-dit « La Grée du Partigas » cadastré N44.

## 26 MARS 2021

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION ANNÉE 2021

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2021.

Les taux sont donc les suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 34.43 % (dont part départementale 15.26% reversée à la commune)
- Taxe foncière (non bâti) : 52.56 %

### BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE

Présentation du budget primitif 2021 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1.042.475,00 € et qui s'élève en section d'investissement à 440.158,00 € en dépenses et à 471.025,00 € en recettes.

Mme le Maire précise que les principaux investissements pour 2021 sont :

- Le remplacement de la chaudière mairie/cantine
- La création d'une plate-forme sportive (city-park ou skate-park en fonction des résultats du sondage qui sera réalisé en avril auprès de la population)
- La réfection de la voirie (chaussée et trottoirs) du lotissement Kériel
- La mise aux normes de l'éclairage public

### BUDGET PRIMITIF 2021 LOGEMENTS SOCIAUX

L'adjoint aux finances, Cyrille KERRAND, présente le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes à : 116.338,00 € en section de fonctionnement et 30.021,00 € en section d'investissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le budget primitif 2021 proposé.

### TRAVAUX ÉGLISE

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise TAD de Guégon relatif au ravalement des murs de l'église ainsi qu'une pulvérisation d'antimousse sur la toiture. Le devis s'élève à 8.300 € HT.

### MICRO-CRÈCHE DE LA VRAIX-CROIX

La micro-crèche ouvre début mai, elle sera gérée par l'association « l'éveil du Rohig » et pourra accueillir 10 enfants.

La réservation d'une place pour notre commune permettrait aux parents d'avoir une solution de dépannage en cas de problème : assistante maternelle malade ou en formation, pas de place disponible dans l'immédiat sur la commune, RV médicaux ou professionnels...

La participation de la commune s'élèverait à 7.596,00€ l'année. Dans le cadre du contrat Enfance-jeunesse, signée avec la CAF, la commune peut bénéficier d'une aide (versée en N+1) de l'ordre de 3.000,00€ par an (calculée aussi au prorata si signature d'une réservation de place en cours d'année).

Des informations complémentaires étant nécessaires, cette question sera délibérée au prochain conseil municipal.

### « LE DOMAINE DES LANDES »

Dans le cadre du projet de lotissement « Le Domaine des Landes », la création d'un budget annexe ainsi que la demande d'assujettissement à la TVA pour les travaux seront réalisés.

### CHATS ERRANTS

Des riverains des villages de Kérolieu et Kerhulo se sont plaints que des chats errants pullulaient dans ces secteurs. L'association Clara s'est proposée pour une opération de capture, identification, vaccination et stérilisation avant de les relâcher. Ce service serait facturé 120 € TTC par chat. La question a été reportée au prochain conseil.

### PERSONNEL DES SERVICES TECHNIQUES

L'absence de Daniel BATON, agent des services techniques, étant prolongée, la municipalité va faire appel à la société Néo56 pour renforcer l'équipe technique.

## 30 AVRIL 2021

### MICRO-CRÈCHE DE LA VRAIE-CROIX

Suite à la présentation, le 26 mars dernier, de la micro-crèche de la Vraie-Croix, Nathalie DELBOS, conseillère déléguée à l'enfance jeunesse apporte les compléments d'informations demandés lors du précédent conseil.

A l'unanimité, le conseil municipal valide la réservation d'une place à la micro-crèche de la Vraie-Croix.

### TERRE DE JEUX PARIS 2024

Le label « Terre de Jeux 2024 » vise deux objectifs principaux : célébrer les Jeux olympiques de Paris sur tout le territoire français, en amont, et laisser un héritage, en aval. Le Conseil municipal autorise M. Sayer à déposer la candidature pour que Larré devienne une collectivité « Terre de Jeux 2024 ».

### FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

M. Lecardonnel présente la démarche et le Conseil municipal valide la participation de la commune au concours des villes et villages fleuris au niveau départemental.

### INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour information, Mme le Maire communique au Conseil Municipal les arrêtés préfectoraux concernant :

- GAEC de Kerbourdin à Questembert : élevage bovin et porcin
- Mme Patricia Chesnais à la Vraie-Croix : élevage avicole

### BILAN RELATIF AUX RÉSULTATS DE MESURAGE RADON

Suite aux mesures effectuées par la société AC Environnement pendant la période du 25 novembre 2020 au 18 février 2021, Madame le Maire restitue aux membres du conseil les résultats transmis :

zones	activité volumique initiale retenue en Bq/m <sup>3</sup>
Ecole - salles de classes maternelles	105
Ecole - salles de classes CP - CE	126
Ecole - Salle de classe CM	98
Ecole - Dégagement (couloirs)	136
Ecole - Salle Multi-activités	95
Ecole - Informatique/salle des professeurs	347
Ecole - Salle de repos	86
Salle de Garderie	1809
Restaurant Scolaire	342
Mairie	1022
Médiathèque	1256

Lorsque les résultats du mesurage du Radon sont supérieurs à 300 Bq/m<sup>3</sup>, des actions correctives doivent être entreprises par le propriétaire.

### AVENANTS TRAVAUX « LA LOCOMOTIVE »

Le Conseil municipal accepte les avenants de l'Entreprise Evain, détaillés ci-dessous, relatifs à la réhabilitation de l'immeuble « La Locomotive » pour les montants suivants :

**Devis 1117** - Saignée d'encastrement en façade ouest pour incorporation fourreau éclairage public et encastrement coffret électrique en façade est dans mur en pierres

Plus-value : 940 € HT / Moins-value : 360 € HT

soit un montant total HT de 580 €

**Devis 1119** - Travaux supplémentaires de démolition plancher béton et démolition poutres et poteaux

Plus-value : 4.036,50 € HT / Moins-value : 936,47 € HT

soit un montant total de 3.100,03 € HT

## 28 MAI 2021

### CONSULTATION « LE DOMAINE DES LANDES »

Suite à l'appel d'offres lancé dans le cadre de la viabilisation du lotissement communal « Le Domaine des Landes », le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de suivre les préconisations de Géo Bretagne Sud chargé de la maîtrise d'œuvre et a retenu les offres suivantes :

LOTS	MONTANT DES OFFRES HT
<b>ENTREPRISES</b>	
<b>Lot N°1 - Terrassements - Voirie</b>	
COLAS France	182 749 €
<b>Lot N° 2 - Réseau d'eaux pluviales</b>	
STPG	58 000 €
<b>Lot N° 3 - Aménagements Paysagers</b>	
GOLFE BOIS CRÉATION	11 934 €

## DEMANDE DE TERRES À EXPLOITER

Afin de produire ses propres céréales, dans le cadre de son projet de labellisation « Paysan-Boulangier », M. Klostermann a sollicité la mairie afin d'obtenir l'autorisation de cultiver des parcelles communales inexploitées actuellement.

M. Klostermann sera invité au prochain Conseil Municipal pour présenter son projet.

## RAPPORT D'ÉTUDES CAUE

Présentation du rapport d'études élaboré par le CAUE et commentaires sur l'analyse et les préconisations de l'organisme.

## SUITE CONTRAT QUENTIN DUMERVAL

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de pérenniser le contrat de Quentin Dumerval agent technique. En effet, celui-ci est actuellement mis à disposition de la mairie par Néo56. Renseignements pris auprès de la Mission Locale de Vannes, Quentin Dumerval peut bénéficier d'un contrat CAE qui permettrait à la mairie d'obtenir des aides financières.

## MISE EN CONFORMITÉ DE LA GARDERIE

Des travaux sont nécessaires pour la mise en conformité de la garderie, suite à la visite de la PMI. Les travaux seront réalisés cet été avant la prochaine rentrée scolaire, des devis ont déjà été validés.

## TRAVAUX LOGEMENTS ANCIEN PRESBYTÈRE

Suite à la visite de la commission Travaux dans les logements, il a été prévu de remplacer les radiateurs et sèche-serviettes dans 4 logements. Mme le Maire a validé le devis de la société HALLIER ELEC pour un montant de 4.099,55 € HT.

## MISE EN PLACE D'UN MARCHÉ

L'association LarréAction, créée par les professionnels de Larré, a sollicité la mairie pour la tenue d'un marché mensuel avec une fréquence bimensuelle en été sur le parking de la salle des Associations. Le marché se tiendrait le 2<sup>e</sup> dimanche du mois toute l'année avec en plus le 4<sup>e</sup> dimanche pendant l'été.

Le Conseil Municipal valide la demande de l'association aux conditions suivantes :

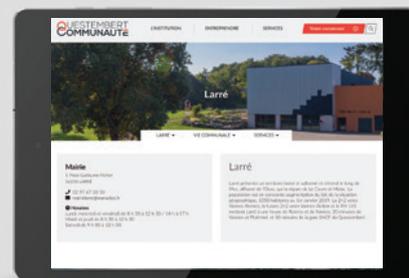
- Signature d'une convention avec l'association LarréAction qui gèrera intégralement le marché
- Taxe d'occupation du domaine public : 50 € par jour de marché
- Les commerçants doivent venir avec leur matériel (tréteaux, étal...)
- Un accès électrique sera mis à leur disposition

## BILAN AD'AP

Madame le Maire présente au conseil municipal le bilan final de la convention Ad'Ap (Agenda Accessibilité Programmée), signée avec la DDTM pour des travaux d'accessibilité réalisés entre 2016 et 2019. Tous les travaux n'ayant pas été réalisés, ils sont programmés au 2<sup>e</sup> semestre 2021.

Vous trouverez l'intégralité des compte-rendus de conseils municipaux, des comptes administratifs et comptes de gestion en mairie ou sur le site internet :

[https://larre.questembert-communaute.fr/rubrique-vie-communale > conseils](https://larre.questembert-communaute.fr/rubrique-vie-communale-conseils)



## LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

### QUAND DEMANDER UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ ?

- Ma carte d'identité arrive à expiration dans moins de 6 mois
- Je souhaite refaire ma carte d'identité suite à une perte ou un vol
- J'ai changé d'état civil ou d'adresse
- Il s'agit d'une première demande (pour un enfant, pour une naturalisation...)



### BESOIN D'EFFECTUER UNE DEMANDE ?

Vous pouvez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil.

Trouver une mairie disposant d'une « station de recueil » :

- Par internet : sur le site de votre préfecture
- Par téléphone : 3939 Allô Service public (service gratuit, coût de l'appel selon opérateur)

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans.

Vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

# VIE INTERCOMMUNALE

## BULLE D'AIR

### UN SERVICE D'AIDE AU RÉPIT POUR LES AIDANTS

Pour les aidants accompagnant quotidiennement un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap, il est souvent difficile de s'organiser pour s'absenter ou se reposer. **Le dispositif Bulle d'Air permet aux aidants d'envisager de passer le relais pour souffler un peu. Il consiste en l'intervention d'un professionnel, appelé « relayeur », auprès de la personne aidée, à son domicile.**

La MSA Portes de Bretagne a décidé de déployer le dispositif sur son territoire et l'association AMPER a été désignée pour mettre en œuvre le service en 2021. Les premiers territoires concernés par cette nouvelle offre de services sont «Pontivy Communauté», «Golfe du Morbihan Vannes Agglomération» et le secteur d'Auray, avant une extension progressive à tout le département au plus tard fin 2021.

Grâce au service Bulle d'air®, vous profitez « à la carte » d'un service spécialiste du répit à domicile en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum), de nuit, ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus ponctuellement ou de façon régulière.

Durant votre absence, un professionnel de confiance, sélectionné et mandaté par nos soins, prend votre relais auprès de votre proche dans sa vie de tous les jours : compagnie, courses, repas, jeux, aide aux gestes quotidiens, sorties...

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DE BULLE D'AIR ET COMMENT ?

Tous les aidants, ressortissants MSA ou non, peuvent solliciter le dispositif Bulle d'Air en contactant AMPER au 02 97 46 51 97 ou bulledair@amper-asso.fr.

Un diagnostic des besoins et une évaluation financière est réalisée avec l'aidant par un référent AMPER, au domicile de la personne aidée. L'intervention peut ensuite être rapidement programmée. Une aide financière des Caisses de Retraite est possible et une réduction d'impôt de 50% peut être appliquée.

### QUI PEUT DEVENIR RELAYEUR ?

Tout salarié à temps partiel, retraité ou étudiant et justifiant d'une première expérience auprès d'un public fragilisé.

Pour en savoir plus, contactez AMPER par mail : rh@amper-asso.fr ou par téléphone : 02 97 46 56 11 et sur internet à l'adresse amper.asso.fr



Avec Bulle d'air®, prenez le temps de vivre, de souffler, pour mieux vous occuper de votre proche



## SERVICE PUBLIC DE CONSEIL EN ÉNERGIE



Questembert communauté met en place, avec son prestataire SOLIHA et la communauté de communes Arc Sud Bretagne, des permanences de conseil et d'information en matière de rénovation énergétique et d'installation d'énergie renouvelable pour les particuliers. Ceci afin de répondre aux nombreuses interrogations des usagers souhaitant investir dans la rénovation de leur logement.

### PRATIQUE

Permanence téléphonique du lundi au jeudi

Sur RDV, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois, de 9h à 12h au siège de Questembert communauté

### CONTACT

Manon BOGNET

Téléphone : 02 55 59 05 99 ou par mail : mbognet@solihia.fr

# MAISON DU DROIT

## PERMANENCES À QUESTEMBERTE COMMUNAUTÉ



Questembert communauté et la maison du droit ont signé une convention, à titre expérimental jusqu'au 31 décembre 2021, afin de proposer des permanences d'accès aux droits aux usagers. Ces permanences proposent une aide juridique gratuite et confidentielle de proximité.

### PRATIQUE

Permanences le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois (sauf en août)

### Sur RDV

Maison du droit 02 97 01 63 80

Siège de Questembert Communauté 02 97 26 59 51

## OUVERTURE D'UN ESPACE FRANCE SERVICES

Questembert Communauté ouvrira courant septembre un espace France Services au sein du siège communautaire (8, avenue de la gare à Questembert). Une antenne sera également ouverte sur la commune de Malansac. Trois agents seront présents pour accueillir les usagers, les renseigner et les accompagner dans toutes leurs démarches administratives.

Il s'agira donc d'un guichet unique permettant de réaliser des démarches relevant de la CAF, la CPAM, des impôts, des caisses de retraites...

### PRATIQUE

Ouverture courant septembre 2021

Renseignements au siège de Questembert Communauté : 02 97 26 59 51



## ARRÊT DE DISTRIBUTION DES COMPOSTEURS

Suite à la pénurie mondiale de matières premières et notamment celle du bois, le fabricant de composteurs de Questembert communauté informe ne plus être en mesure de fournir avant la fin de l'année 2021.

Du fait de cette situation, la distribution de nouveaux composteurs à la population sera suspendue. Merci de votre compréhension.



## NAVETTE ESTIVALE

Pour la 4<sup>e</sup> année, Questembert Communauté propose une navette en direction de Damgan, tous les mardis et jeudis durant les vacances d'été, ainsi que les 2 premiers samedis des vacances : le 26 juin et le 3 juillet.

**Pour 2€ ( -18ans ) ou 4€,** profitez d'un aller-retour dans la journée vers le littoral !

*Le port du masque est obligatoire à l'intérieur de la navette.*

### Mardi / samedi au départ de Larré

	Aller	Retour
Larré rue de la Forge	9h50	19h10
Damgan P. rue du Briellec	11h00	18h00

Consultez tous les horaires :

[www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)

## POINT ACCUEIL JEUNES

### Besoin d'un espace d'écoute, de parole ?

Le Point Accueil Ecoute Jeunes s'adresse :

- aux jeunes de 12 à 25 ans, rencontrant des difficultés : mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques...
- aux parents confrontés à des difficultés avec leurs enfants.

Le PAEJ vous accueille à Vannes, dans les locaux de l'Association Cap Avenir, 14 Avenue Victor Hugo.

D'autres accueils sont possibles à Questembert, Grand-Champ.

### CONTACT

tél. 06 48 60 62 40

mail. [contact@paej-paysdevannes.fr](mailto:contact@paej-paysdevannes.fr)

*L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.*

# VIE SCOLAIRE



## JARDIN

Malgré une météo capricieuse, les enfants ont renoué avec le jardin. Il a d'abord fallu désherber et retourner la terre avant de pouvoir semer. Tous ont hâte de voir pousser les fleurs et de pouvoir déguster les légumes !

Les élèves de MS-GS ont observé la germination des graines en classe et ont mis en terre des plans dans le potager de l'école.

## 100<sup>E</sup> JOUR DE CLASSE

Depuis le début de l'année, les élèves, chaque matin, comptent le nombre de jours travaillés à l'école. C'est l'occasion de faire des calculs et de la numération.

Le jeudi 29 avril, nous sommes arrivés au centième jour de classe. Pour fêter l'événement, les élèves ont créé une exposition du nombre 100 et ont dansé en portant leurs lunettes « 100 » !



## FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE



Pour compenser la fermeture du cinéma, toutes les classes de l'école ont participé à la fête du court métrage, le 24 mars. Les élèves se sont installés devant le grand écran de chaque classe, volets fermés pour reproduire au mieux les conditions de visionnage du cinéma. Un petit débat a eu lieu après le visionnage.

Les élèves de PS-MS : « On a vu 4 petits dessins animés. Ils parlaient tous de musique. On avait envie de danser ! C'était chouette ! »



## BIBLIOTHÈQUE

Nous ne pouvons toujours pas nous rendre à la bibliothèque de Larré. Alors Adélaïde est à nouveau venue nous apporter des livres à l'école. Elle a présenté une sélection à chaque classe, et a pris le temps de lire des histoires aux plus jeunes, ce qu'ils ont beaucoup apprécié !



## RANDONNÉE

Les élèves du CP au CE2 ont profité des restrictions concernant le sport en intérieur pour découvrir les chemins proches de l'école. Ils ont effectué 3 randonnées pour découvrir leur village. Cela a été l'occasion de faire une pause aux jeux près de la salle de l'Agapanthe et de construire des cabanes dans les bois.



## MODELAGE

Les élèves des classes de maternelle et de CP ont pu bénéficier de séances de modelage avec une céramiste professionnelle. Les petits se sont concentrés sur la réalisation d'empreintes, alors que les plus grands ont fabriqué un petit pot. Tous ont terminé par la réalisation de visages peints.

En MS-GS et en CP-CE1, les élèves ont modelé un masque, des personnages, des bols et des animaux.



## BIENNALE DU LIVRE

Fin mai a eu lieu la 3<sup>e</sup> biennale du livre jeunesse. A cette occasion, les élèves de l'école ont reçu un chèque livre de 8€ par Questembert Communauté et les élèves du CP au CM2 ont accueilli une illustratrice dans leur classe.

Après avoir étudié les livres illustrés par Audrey Calleja, les élèves de CP-CE1 ont rencontré l'illustratrice qui leur a expliqué sa façon de procéder pour la création des images de ses livres. Elle leur a ensuite présenté une technique de dessin.

Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont eu le plaisir d'accueillir l'auteure-illustratrice Hélène Rajcak. A partir de ses ouvrages, "Le carnaval des insectes" et "Le cahier de chimères", les élèves ont ensuite pu produire un travail artistique.

Quelle belle expérience de rencontrer ces professionnels passionnés et avides de transmettre leurs connaissances et leur passion pour leur métier !



## COLLÈGE

Le mardi 11 mai, les élèves de CM2 ont eu la chance de pouvoir se rendre au collège Simone Veil d'Elven, afin d'en découvrir les locaux et de rencontrer la Conseillère Principale d'Éducation. Ils ont pu poser des questions et découvrir cet espace récent et bien aménagé qui deviendra leur futur lieu de vie l'an prochain. Une rencontre avec une professeur d'anglais a été l'occasion d'une séance d'anglais, mais également la réception d'une lettre des élèves de 6<sup>ème</sup> à destination des CM2 pour les rassurer et leur donner des informations précieuses en tant que futurs collégiens.

Une belle communication entre l'école et le collège qui permet aux élèves de se projeter et de se rassurer.



## MISSION ALPHA

Le 23 avril 2021, Thomas Pesquet, astronaute français, est reparti sur l'ISS (Station Spatiale Internationale). C'est l'occasion de découvrir la vie sur l'ISS, mais aussi de voir la Terre autrement et de travailler sur le système solaire.

Les CE1-CE2 et CM1-CM2 ont aussi lu le livre "L'incroyable destin de Thomas Pesquet" qui raconte son parcours d'astronaute et son départ pour sa première mission en 2016.

Les CM1-CM2 profitent également de la communication de Thomas Pesquet sur les réseaux sociaux pour lire ses messages en anglais et apprendre du vocabulaire.



# ENFANCE & JEUNESSE

## MICRO-CRÈCHE

Le P'tit Club regroupe plusieurs micro-crèches sur le territoire.

Il est administré par l'Association « l'Éveil du Rohig » et est placé sous l'autorité d'une éducatrice de jeunes enfants, diplômée d'état, Madame Aurélie LE MEUR.

**La micro-crèche de La Vraie-Croix a ouvert ses portes le 3 mai 2021.** L'établissement est habilité à recevoir des enfants de 2 mois à 4 ans, dont les enfants porteurs de handicap.

**Le conseil municipal a saisi l'occasion pour y réserver une place, destinée exclusivement aux enfants dont les parents résident sur la commune de Larré.**

Cette place servira occasionnellement, à la journée ou à la demi-journée, pour dépanner **en cas d'urgence** : rendez-vous médicaux ou professionnels, assistante maternelle en congés maladie ou en formation, ou encore dans l'attente d'une place chez une assistante maternelle (le délai doit rester raisonnable : 15 jours maximum).



Grâce à la mutualisation des P'tits Clubs, il est possible de réserver une place sur le site de la Vraie-Croix, mais également à Elven, Saint-Nolff ou Vannes (ZI du Prat), en fonction des places disponibles.

Pour les inscriptions, il vous faudra vous rapprocher directement de la structure. Notez qu'il vous sera demandé de fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Infos pratiques

Tél. 02 97 69 81 83

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Fermetures : 3 semaines en août et 1 semaine entre Noël et le Nouvel An.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE À L'ÉCOLE

**Le 19 janvier dernier, les élèves de la classe d'Emilie (CM1 et CM2) ont participé à un après-midi « sécurité routière » sur le thème « Voir et être Vu ».**



L'après-midi a été divisé en 4 ateliers :

- Le gilet jaune, quand, comment et pourquoi ?
- Être piéton, ça s'apprend.
- Les équipements du vélo, obligatoires et recommandés.
- Un quizz reprenant tout ce qui avait été vu.

Pour clôturer l'après-midi, chaque élève a reçu un brassard. Ils ont tous été très intéressés, ont

posé beaucoup de questions et ont pu partager leurs expériences.

L'après-midi est passé très vite et les deux heures prévues à l'origine, largement dépassées.

*Ci-dessous : des photos de l'opération à l'école ainsi qu'une prise de vue faite pour la distribution de gilets jaunes aux arrêts de car pour les collégiens.*



## RENTRÉE SEPT. 2021

N'oubliez pas ! L'inscription ou la ré-inscription des enfants à la cantine pour l'année scolaire à venir doit être faite en mairie pour le **vendredi 13 août 2021 au plus tard.**

Merci de passer en mairie pour récupérer les fiches d'inscription pour la cantine, ainsi que pour la garderie.

## MISSION « ARGENT DE POCHE »

L'« Argent de Poche » est un dispositif mis en place pour les jeunes résidant sur une des communes de Questembert Communauté. Il consiste à **proposer aux jeunes, de 15 à 17 ans révolus, des tâches d'intérêt général** hors temps scolaire. **Les missions auront lieu du 6 au 23 juillet, les jeunes percevront une gratification en échange de leur participation.**

**Dix missions sont proposées au niveau de la commune de Larré :**

- Nettoyage des abords du terrain de foot et des vestiaires
- Remise en état du mobilier des vestiaires foot (ponçage et peinture)
- Nettoyage du rez-de-chaussée de l'accueil jeunes
- Nettoyage des massifs et des jardinières fleuries en centre-bourg
- Tri et rangement à la médiathèque
- Nettoyage et vérification des jeux à la ludothèque



Cette première expérience dans la vie active revêt un caractère formateur pour les jeunes dans une démarche citoyenne.

## RALLYE ADO

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 18 septembre pour un grand jeu d'enquête en équipe sur Larré !

Pour participer : avoir 11, 12, 13, 14 ou 15 ans, un œil observateur, un cerveau bien connecté, 3 co-équipiers et un smartphone ou appareil photo par équipe. Plus d'infos prochainement !

# SPORT

## TERRE DE JEUX 2024

Afin de mettre plus de sport dans le quotidien des habitants de la commune, **la commission sport du conseil municipal souhaite poser sa candidature pour obtenir le label Terre de Jeux 2024** mis en place suite à la sélection de la France pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2024.



Ce label rassemble les collectivités territoriales qui sont **convaincues que le sport peut changer le quotidien, qu'il apporte de l'émotion, permet la cohésion et rassemble**

**les personnes.** Cet engagement valorise les actions que l'ensemble des acteurs de la vie sociale de la commune souhaite mettre en place pour promouvoir la pratique sportive (mettre en avant les associations sportives de la commune, création de défis sportifs), célébrer les différents événements sportifs (retransmission d'événements sportifs sur grand écran), adopter une vision plus large du sport (mettre en place des expositions sur le thème sur sport).

Nous sommes sûrs que notre commune saura trouver les idées pour mettre en œuvre cette vision partagée.

### Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur [breizhgo.bzh](http://breizhgo.bzh)  
à compter de la fin mai 2021

**Nouveauté 2021**  
**Simple & rapide**

- Au-delà du 16 juillet 2021, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.
- Photo d'identité obligatoire.

**RENSEIGNEMENTS**  
[www.breizhgo.bzh/transports-scolaires](http://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires)  
**02 99 300 300** (un appel local)  
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h  
Mail : [antennedevannes.transports@bretagne.bzh](mailto:antennedevannes.transports@bretagne.bzh)

RÉGION BRETAGNE  
Espace territorial Bretagne sud  
Antenne des transports de Vannes  
10 rue de Saint-Tropez | BP 359  
56009 VANNES Cedex

## CITY OU SKATE PARK ?

Merci à tous ceux qui ont répondu à notre sondage en avril dernier ! Celui-ci permettait à tous les habitants de Larré : familles, jeunes, éducateurs, associations... de **se prononcer sur l'installation d'un city park ou d'un skate park.**

**Vous avez été 261 personnes à vous exprimer ! Et 161 personnes ont voté pour le city-park !**



L'équipe municipale commence donc à travailler sur ce projet : budget, choix de la structure, du lieu...

Vous souhaitez vous aussi participer à ce projet ?

N'hésitez pas à contacter **David Sayer**, conseiller délégué en charge du sport, des associations et des ados !  
E-mail : [david.sayer@hotmail.fr](mailto:david.sayer@hotmail.fr)

# VIE SOCIALE & CULTURELLE

## MARDIS DE PAYS

2 rendez-vous à Larré cette année !



### Mardi 20 juillet Balade contée avec Adrien le lutin

Laissez-vous transporter dans l'imaginaire où korrigans et autres farceurs de la Bretagne seront au rendez-vous !

RDV 16h devant la salle des associations / Etang du Pont Gohlen. Gratuit. Inscription à la mairie de Larré - tél. 02 97 67 20 50.



### Mardi 17 août Découverte de l'archéologie avec Yann Kergoët et ateliers de fouille.

L'archéologie est une science passionnante qui fait toujours rêver les jeunes férus d'aventures et de découvertes...

Plusieurs créneaux de 14h30 à 16h30

Sur inscription à l'Office de tourisme

tél. 02 97 26 56 00 - info@rochefortterre-tourisme.bzh  
30 personnes maximum.

## BIENNALE DU LIVRE JEUNESSE

Organisée par les médiathèques du réseau de Questembert Communauté et avec le soutien de différents partenaires, la **Bien-nale du livre jeunesse est devenue l'un des temps forts du territoire autour du livre, de la lecture et plus globalement la culture.**

Cette année, malheureusement, les dédicaces et animations du week-end ont été annulées, mais les enfants des écoles primaires de l'ensemble du territoire (87 classes) ont reçu la visite d'auteurs/illustrateurs dans leur classe.

A Larré, Audrey Calleja est venue à la rencontre des CP - CE1 et les classes du CE1 au CM2 ont accueilli Héléne Rajcak.

Ces moments d'échanges autour du livre, de l'imaginaire... sont toujours une joie pour les élèves ! Les élèves de primaire reçoivent un chèque livre d'une valeur de 8€, de la part de Questembert Communauté, pour pouvoir s'offrir un livre vu en classe, ou tout autre choix personnel.



## JOURNÉES DU PATRIMOINE

Après une année particulière et la fermeture des lieux culturels, nous souhaitons profiter du week-end des 18 & 19 septembre pour **se rassembler et faire revivre les bons souvenirs de notre commune** avec une exposition de photos anciennes.

Si donc vous possédez des photos de la commune (environnement, fermes, maisons, traditions locales, costumes, fêtes religieuses, portraits d'anciens...), n'hésitez pas à contacter Estelle Tidu, par mail à [info.larre@gmail.com](mailto:info.larre@gmail.com) ou en laissant un message avec un n° de téléphone pour être rappelé à la mairie.

D'avance merci pour votre contribution !

# LA MÉDIATHÈQUE

Après plus d'un an de crise sanitaire, la médiathèque peut enfin retrouver ses habitudes ! Et c'est pour vous l'occasion de revenir dénicher un coup de coeur ou découvrir nos nouveautés !

## NOUVEAUTÉS DVD

La médiathèque étoffe ses rayons avec un petit catalogue de films !

## CARNET DE SUGGESTIONS

C'est pour Adélaïde la possibilité de mieux vous connaître ! **Vos goûts en matière de lecture, mais aussi ce qui peut attirer votre curiosité, ou alors ce que vous aimeriez faire partager !** Un cahier est donc disponible où vous pourrez noter vos souhaits de livre, CD, DVD... qui pourraient être réservés à la MDM ou sur le réseau, si ce n'est pour développer notre fonds documentaire. Si vous êtes artiste, musicien, conteur... ou simplement animé d'une passion que vous avez envie de partager, la médiathèque est aussi un lieu de rencontres ! N'hésitez pas à prendre contact avec Adélaïde pour en discuter.

### HORAIRES D'ÉTÉ

mercredi : 10h - 12h et 16h - 18h,  
jeudi : 16h - 18h  
samedi : 10h - 12h.  
Fermeture les jeudis 5, 12 et 19 août.

### À PARTIR DE SEPTEMBRE

Les horaires évoluent :  
mercredi et jeudi : inchangés  
samedi : 10h30 - 12h30



## MERCI AUX BÉNÉVOLES !

Certain(e)s donnent de leur temps depuis plusieurs années et sont toujours fidèles au poste comme Julie, Sylvie, Estelle, Vincent ou Solange (non présents sur la photo)... Béatrice et Cathy sont là depuis un peu plus d'un an...

Merci à cette équipe qui permet d'ouvrir ce lieu au public plusieurs fois par semaine ! Pour cet engagement, la mairie a décidé d'offrir la gratuité de l'abonnement à la médiathèque pour les personnes assurant au moins 6 permanences par an. Si vous aussi, vous voulez vous investir, merci de prendre contact avec Adélaïde.

## ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE !



**Samedi 17 avril, troc de plants du printemps.** Amis jardiniers, c'était une belle réussite grâce à votre participation ! Beaucoup d'échanges de graines, plants, fleurs et de conseils avisés ! Merci !

## Samedi 19 juin, atelier fabrication d'hôtels à insectes



## PROCHAINS RDV

### 25 août de 10h à 12h

Des robots à la médiathèque ! De la petite enfance à l'âge adulte venez découvrir les nouveaux venus sur le réseau des médiathèques. Manipulez et jouez avec Beebot, Thymio ou Ozobot. Gratuit - dès 4 ans

### Samedi 18 septembre à 17h

Les Contes de la lampe torche par Blanche le Lièpvre.

### Samedi 9 octobre à 11h

Paul Paboeuf viendra présenter son livre "le parler gallo" avec S. Batigne.

**Samedi 5 juin, remise de prix aux gagnants du concours de dessin, collage...** sur le thème "imaginez votre futur verger partagé, futur potager partagé". Félicitations à Lalie Monneraye - 5 ans, Wendy Le Calvar - 10 ans, Mélaine Polle, dans la catégorie adulte. Encore bravo à elles de nous avoir fait partager leurs créations !



# NOUVEAU SERVICE

## HALLIER ÉLEC

Jean-François Hallier réside à Larré depuis 2015. En 2021, après plusieurs années d'expérience, il a souhaité créer sa propre entreprise : Hallier Elec.

Il intervient en électricité générale pour les maisons individuelles ou les bâtiments professionnels, aussi bien pour le dépannage que pour de l'installation dans des bâtiments en rénovation ou des constructions neuves.

Il s'occupe aussi de la sécurité : incendie, installation anti-intrusion, de l'installation de réseaux informatiques ou encore de la domotique.

Il intervient sur un secteur de 20 kilomètres maximum autour de Larré.



### CONTACT

Jean-François Hallier  
Tél. 06 08 78 60 38  
email : hallier.elec@outlook.fr

### LE PASS COMMERCE ET ARTISANAT

Il s'agit d'un dispositif porté par Questembert communauté et la Région Bretagne en faveur des entreprises artisanales et commerciales indépendantes.

Il vise notamment à soutenir la création, la reprise et le développement des commerces et artisans de proximité de manière à conforter l'offre de services aux habitants des centres-bourgs du territoire communautaire.

### L'AIDE AUX JEUNES AGRICULTEURS (AJA)

Il s'agit d'un dispositif financé par Questembert communauté, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, octroyant une aide forfaitaire de 2 500€ par jeune installé sur les communes membres.

Cette aide s'accompagne d'une prestation de suivi permettant d'accompagner l'exploitant durant ses premières années d'exercice.

**Plus d'infos :** [www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)

# NOUVELLE ASSOCIATION

L'association **Larréaction** est une toute nouvelle association sur Larré !  
**C'est l'union des commerçants et artisans de la commune de Larré.**

Elle a été créée afin de valoriser nos entreprises et leur donner une visibilité. L'association organisera des événements afin d'apporter notre contribution à l'animation de la commune. Le but de notre association est également de créer un lien et une entraide entre tous les professionnels.

Nous avons en tête plusieurs projets, nous vous en dirons plus le moment venu !

### MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Laura Le Cadre  
Vice Présidente : Elie Renou  
Secrétaire : Prudence Frédéric  
Vice Secrétaire : Nadège Chaigneau  
Trésorière : Florence Vernieuwe  
Vice trésorière : Marie-Lise Ledus

### CONTACT

L'association est : Larréaction  
Responsable : Laura Le Cadre  
Tél : 06 59 53 51 93  
Mail : [larrereaction@gmail.com](mailto:larrereaction@gmail.com)

# VIE ASSOCIATIVE

## CLUB LES AMIS DE L'ARZ

Tous les adhérents sont invités au prochain repas du Club des Amis de l'Arz le jeudi 9 septembre 2021, à la salle Agapanthe, à partir de 12h15.

Pour une meilleure organisation et un respect des normes sanitaires, merci de confirmer votre présence au plus tard le 5 septembre 2021. En attendant de vous revoir, prenez soin de vous et de vos proches.

### CONTACT

Arlette LE BRETON GUENEGO,  
Présidente  
Tél. 02 97 67 21 98

## THÉÂTRE « LA RÉPLIQUE »

Après 2 saisons sans pouvoir monter sur les planches nous sommes toujours aussi motivés et pressés de vous revoir.

**Nous avons déjà hâte d'être en mars 2022 pour vous divertir.**

Dès que vous aurez votre calendrier 2022, n'oubliez surtout pas de noter sur le mois de mars (théâtre) et ainsi venir nous applaudir et nous soutenir !

En attendant de se revoir, prenez soin de vous et des vôtres. Nous vous souhaitons à tous un très bel été, ensoleillé, festif, rempli de joies et de belles rencontres.



### CONTACT

Valérie Hervio, Présidente  
hervio.valerie@bbox.fr

## LES AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

### SAUCISSONS DE PRINTEMPS



Comme l'année dernière, l'amicale a organisé une vente de saucissons. **Près de 1000 saucissons ont été vendus.** L'amicale remercie tous les petits apprentis vendeurs et leurs familles et renouvellera cette vente l'année prochaine.

### FÊTE DE L'ÉCOLE

Cette année, nous avons pu organiser la fête de l'école qui a eu lieu le **samedi 3 juillet**. Une belle réussite en cette période difficile mais nous ne pouvions pas passer à côté cette année !!!

Après les spectacles des enfants, chacun a pu profiter de l'après-midi autour des différents stands : chamboule tout, pêche à la ligne... et même un p'tit tour en calèche.

**Cette année, pas de vente de tickets de tombola mais un grand tirage au sort.** Chaque élève inscrit à l'école a eu une chance de remporter l'un des nombreux lots mis en jeu (entrées offertes dans des parcs d'attractions ou lieux touristiques du Morbihan, tickets de cinéma, entrée à la piscine...)



Les photos de la fête de l'école ci-dessus datent de 2019

Les membres de l'amicale remercient chaleureusement tous les participants.

### PROJETS 2021-2022

**L'ensemble des bénéfices de ces actions vont permettre de contribuer financièrement et soutenir les futurs projets de l'équipe enseignante.**

L'amicale a de nombreuses idées pour l'année prochaine. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par la page facebook de l'amicale de l'école de Larré ou par mail à : amicalelarre@gmail.com

Nous vous souhaitons un bel été et rendez-vous à la rentrée !  
*Saucissonnement vôtre !*

# LARRÉ TONIC

## DRÔLE DE SAISON... DRÔLE DE BILAN...

**Cette année, comme nous l'avons tous vécue, a été marquée par de nombreux rebondissements...**

Mise en place des cours, suspensions temporaires, puis remise en place à l'extérieur des salles, mais pas pour tous les sports ni tous les publics, et reprise en salle pour certains.

Les événements organisés par l'association ont également été touchés par la crise : annulation du vide-greniers en mars 2020, décalage de date en octobre 2020, puis annulation définitive, mais également annulation du cochon grillé. Ouuufff !!!

**Laissons ces souvenirs derrière nous et avançons !**

Nous en profitons donc pour remercier les adhérents adultes et parents des adhérents mineurs, d'avoir su comprendre nos difficultés et nos choix, et d'avoir réussi à vous adapter à la situation.

Compte-tenu de ce bilan sportif mitigé, les membres du conseil d'administration ont décidé le remboursement partiel des cotisations à l'ensemble des adhérents, déduction faite des cours réellement assumés par les moniteurs, et déduction faite des charges annuelles de l'association (assurances, achats divers).

C'est pourquoi le bilan financier ne sera ni positif, ni négatif, mais fera apparaître une année « blanche ».

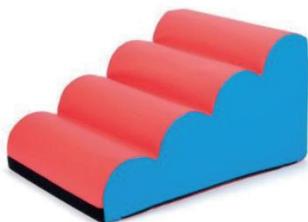
## NOUVELLE SAISON, NOUVEAU MATÉRIEL

Malgré cette année difficile, le bilan financier positif de l'association sur les années précédentes, ainsi que le maintien de la subvention versée par la Mairie pour cette nouvelle saison, nous ont donné la volonté d'investir dans du nouveau matériel.

Pour les plus jeunes, de nouvelles structures seront à disposition dans la salle des associations.

Pour les adultes, de nouvelles bandes-élastiques ainsi qu'un nouveau but de foot en salle seront disponibles dès la rentrée.

Bref, nous souhaitons que la prochaine saison démarre avec enthousiasme.



Les membres du Conseil d'Administration : Stéphanie Kerrand, Astrid Suaud, Sabrina Dauphas, Julie Orhan, Patricia Mayi, Maëla Badouel, Patricia Lecardonnel, Jérôme Tatibouet, Sandrine Floquet.

## ÉVÈNEMENTS SAISON 2021-2022

C'est avec un grand plaisir que le « Vide-greniers du Printemps », ainsi que le « Cochon grillé », co-organisé avec l'Amicale laïque seront reconduits en 2022 si rien ne nous en empêche...

Les dates de ces événements seront communiqués ultérieurement.

## ÉLECTION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

À la suite de l'assemblée Générale du 17 juin, les membres du conseil d'administration ont voté pour l'élection du nouveau conseil d'administration, et donc du nouveau bureau.

**Les membres du bureau sont donc :**

Président : Jérôme Tatibouet  
Secrétaire : Patricia Lecardonnel  
Trésorière : Sandrine Floquet  
Secrétaire adjointe : Maëla Badouel  
Trésorière adjointe : Julie Orhan



## RAPPEL DES ACTIVITÉS ET HORAIRES

Sauf indisponibilité des intervenants, les horaires des activités seront les mêmes pour la saison 2021/2022 :

### Les enfants

Éveil corporel (PS/MS) : jeudi de 17h à 18h  
Éveil sportif (GS/CP) : lundi de 17h à 18h  
Multisports (CE/CM) : jeudi de 16h45 à 17h45  
Zumba (CE/CM) : vendredi de 16h50 à 17h50

### Les adultes

Gym tonique : lundi de 20h15 à 21h15  
Gym douce : mardi de 10h30 à 11h30  
Zumba : vendredi de 17h50 à 18h50  
Foot en salle : mercredi de 20h à 21h

**La cotisation reste inchangée : 80 euros** (tarif dégressif selon le nombre d'inscrits, plusieurs modalités de règlements)

## CONTACTS

Jérôme Tatibouet - 06 35 28 06 39  
Patricia Lecardonnel - 07 72 27 79 25  
email : [assolarretonic@gmail.com](mailto:assolarretonic@gmail.com)  
site internet : <https://larretonic.asso-web.com>  
et sur notre Page Facebook @larretonic

## ESLM

Cette saison a encore été tourmentée par les conditions sanitaires actuelles. Le basket a été complètement arrêté car sa pratique était en salle. Pour le foot, les jeunes et seniors ont pu continuer leurs entraînements à Molac jusque début juin, aux horaires habituels, dans le strict respect des normes.

Le 19 mai, les entraînements de basket ont pu reprendre : les enfants étaient impatients ! Quelle joie de pouvoir enfin se retrouver et pratiquer ce sport jusqu'à la fin de l'année scolaire !

Nous avons constitué plusieurs groupes : le mercredi après-midi pour les 8 - 14 ans, le vendredi pour les 15 - 17 ans et deux groupes le samedi matin pour les 3 - 7 ans. Cela permet de faire jouer le maximum d'adhérents.

Nous avons hâte de reprendre les compétitions, normalement en septembre : nous l'espérons.

Pour faire partie de l'aventure ESLM, vous pouvez nous rejoindre en tant que joueur (à partir de 5 ans pour le foot et 3 ans pour le basket), bénévole, dirigeant, arbitre...



### LES DATES À RETENIR

**Mardi 13 juillet**, l'association présentera ses activités dans l'après-midi au bus animation de Questembert Communauté.

**Mercredi 14 juillet**, concours de boules bretonne au bou-lodrome de Larré.

**Samedi 28 août**, moules frites au stade de Molac.

### CONTACTS

Kévin Samson et Jérémy Larvoir, présidents

Basket : Sophie Le Brun, 06 77 58 51 96

Foot: Olivier Le Bras, 06 40 05 88 94

**Facebook** : Entente Sportive Larré Molac

**Facebook** : Entente Sportive Larré Molac football

Au plaisir de vous retrouver autour des terrains !



## ASSOCIATION DE BOULES BRETONNES DE LARRÉ

**L'Association des boules bretonnes de Larré (ABBL) fête ses 3 ans cette année.**

**Elle compte 56 adhérents** qui jouent **le jeudi après-midi** sur les terrains situés près du stade de football.

Cousines de la pétanque, les boules bretonnes sont en résine et d'un diamètre supérieur aux boules traditionnelles.

Particularité : elles allient la technique de la pétanque à celle du billard grâce aux bandes de bois qui délimitent le terrain. Cela permet un jeu varié aux stratégies multiples.

Seule contrainte pour jouer : la météo ! Il n'est pas possible de jouer les jours de pluie et L'ABBL souhaite



pouvoir jouer, à terme, sur des terrains couverts qui seraient accessibles à tous puisqu'ils sont municipaux. Une demande en ce sens a été faite à la mairie.

Afin de faire découvrir ce sport mal connu, L'ABBL compte organiser **une initiation de 2 heures, ouverte à tous**, avec un pot amical à l'issue. La date sera communiquée ultérieurement.

### CONTACT

**Gildas DARCEL - 06 02 06 34 69**

# Le « LarBréen »

L'ARBRE DE MAI DE LARRÉ, ÉRIGÉ LE 1<sup>ER</sup> MAI

Mais quel est donc cet OMNI, Objet Montant Non Identifié, apparu le 1<sup>er</sup> mai dans le paysage larréen à la place du traditionnel brin de muguet ? C'est un arbre de mai, baptisé le "LarBréen".

La tradition de l'arbre de mai est très vive en Allemagne. Sur une idée d'un élu local ayant vécu longtemps en Bavière, le conseil municipal a élaboré le LarBréen en suivant les directives et symboles liés à cet emblème.

## QUE REPRÉSENTE L'ARBRE DE MAI ? QUELLE EN EST LA SIGNIFICATION ?

C'est un rituel qui remonte à la nuit des temps: les Vikings, les Germains, les Romains avaient l'habitude d'ériger un arbre décoré en l'honneur des divinités de la forêt. Il était mis en place dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai, associée parfois à un grand feu autour duquel on dansait des danses effrénées, destinées à chasser les mauvais esprits et à accueillir le printemps : c'est ce qu'on a parfois appelé la nuit de Walpurgis, associée aux sorcières. Les Celtes ont également cette tradition avec la fête de Beltaine qui marque la fin de l'obscurité hivernale, le début de la saison lumineuse et des travaux dans les champs. C'est une fête en l'honneur de la vie, l'amour, la fertilité et la croissance.



## COMPOSITION DE L'ARBRE

Prévu pour rester en place pendant trois ans, l'arbre se décompose en :

- un tronc (de sapin ou d'épicéa), écorcé et laissé à l'état brut la première année. Il peut être peint aux couleurs locales ou enrubanné la deuxième année. Il représente la force.
- Une couronne enrubannée : c'est l'élément le plus important de l'arbre. Il représente la fécondité, la fertilité, le renouveau.
- des écus ou enseignes : tradition apparue au XVI<sup>e</sup> siècle, les écus représentent les différentes entités de la commune. On reconnaît les armes de la région et de la ville, l'administration et ses services, les commerces, la restauration, les associations.

## LE 1<sup>ER</sup> MAI

Traditionnellement, l'arbre est installé le 1<sup>er</sup> mai, au son de la fanfare et accompagné par la population. Il est fêté en musique et l'on boit à sa santé. Par sa force et ses symboles colorés, il représente la vie, le renouveau. Il protège les moissons et éloigne les mauvais éléments. Associé à la fête et à la joie, lieu de rencontre et de rassemblement, il est synonyme de cohésion, de fierté.

La participation active des commerçants et associations à la fabrication de l'arbre prouve qu'il joue déjà son rôle. Le conseil municipal a souhaité offrir le LarBréen aux habitants de Larré pour marquer la première année de son mandat.

Puisse l'arbre de mai devenir familier aux Larréens et symboliser durablement la paix et la joie après une période que la crise sanitaire a rendue difficile pour tous.

